Le Surfing Village



Création : Claire Guyot - Photo : FFS/Antoine Justes

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CNDS Le sport pour tous

Nouvelle-Aquitaine

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

AGGLOMÉRATION

Bidart

ANGLET

BIARRITZ


FRANCE 2017
ISA WORLD
SURFING
GAMES
BIARRITZ PAYS BASQUE ~ MAY 20~28

Sommaire

1 ISA WORLD SURFING GAMES 2017 1

> PRÉSENTATION

> QUELQUES CHIFFRES CLÉS

2 LE SURFING VILLAGE 3

> CONCEPT

> IMPLANTATION

> DÉTAILS

3 CONDITIONS GÉNÉRALES & MODALITÉS 5

> OFFRES

> DEMANDER UN ESPACE

> INSTALLATION & RANGEMENT

4 CONTACT 6

ANNEXE : *FICHE DE RÉSERVATION DE TENTE*

1
ISA WORLD SURFING GAMES 2017

> PRÉSENTATION

Les ISA World Surfing Games se dérouleront cette année à Biarritz, du 20 au 28 Mai. La Grande Plage de Biarritz accueillera sur cette période les meilleurs surfeurs et surfeuses des quarante nations représentées. L'ISA, International Surfing Association, a confié l'organisation de ces championnats 2017 à la Fédération Française de Surf (FFSurf).

Le surf est devenu discipline olympique en 2016. Ces championnats du monde marquent donc un tournant vers de nouvelles perspectives pour le surf mondial. Les pays sont représentés par six rideurs, quatre hommes et deux femmes selectionnés par chaque déléguation. L'unique sport représenté est le shortboard, plus courrament nommé surf. La nation championne en titre est le Pérou alors que la France a fini 4ème lors de l'édition 2016 au Costa Rica.



La FFSurf connait bien le spot de la Grande Plage de Biarritz, car elle y organise depuis plusieurs années les Championnats de France. Cependant, pour cet évènement exceptionnel, la dimension de la manifestation est plus importante que celles réalisées jusque alors. Se déroulant au mois de Mai, le public pourra apprécier le spectacle depuis le promenoir de la Grande Plage. Il sera plongé dans l'atmosphère du surf, notamment grâce à un village animation : Le Surfing Village. Situé sur l'un des accès à la compétition, il sera un élément central pour le public.



123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

1
ISA WORLD SURFING GAMES 2017

> QUELQUES CHIFFRES CLÉS



9 Jours de compétition

40 Nations représentées

500 000 Visiteurs attendus à Biarritz

870 M Audience globale des médias ayant parlé des ISA World Surfing Games 2016

955 M Réactions sur les réseaux sociaux à propos des ISA World Surfing Games 2016

123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

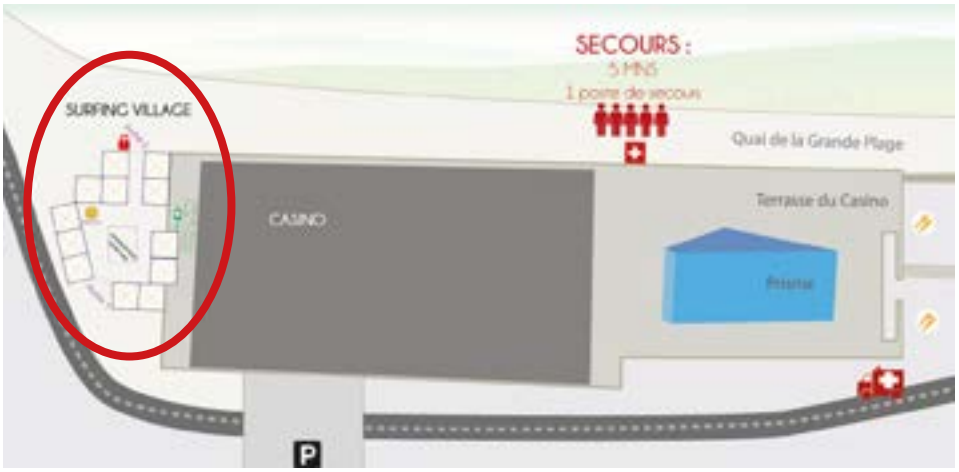
2
LE SURFING VILLAGE

> CONCEPT

Lors des ISA World Surfing Games 2017, la FFSurf propose un village animation, le Surfing Village. Il permettra d'immerger au maximum le public dans le monde du surf. Ce village renforcera l'expérience client et augmentera la visibilité des entreprises sur un évènement international durant 9 jours.

Pour l'occasion, 300 mètres carrés de tentes sont disponibles aux entreprises ou organismes souhaitant être présents sur les mondiaux. Le village de 500 mètres carrés sera accessible sur le parvis sud du Casino de Biarritz, par deux arches permettant la bonne circulation au sein du village. Des tonnelles ou demi-tonnelles sont à disposition selon les besoins. Les entreprises sont libres d'utiliser ce stand à des fins commerciales ou non.

> IMPLANTATION



Position du Surfing Village sur la Grande plage de Biarritz



Circulation

123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

2
LE SURFING VILLAGE

> DÉTAILS

Informations concernants le village :

> **Localisation** : parvis sud, Grande Plage de Biarritz
> **Durée** : 9 jours du 20 mai au 28 mai
> **Horaires d'ouverture du village** : de10H à 19H
> **Taille des stands** : 12,5 m² / 25 m²
> **Internet** : inclus
> **Electricité** : possibilité d'avoir un accès à l'électricité (sur demande et sous réserve de transmettre les besoins en puissance électrique)
> **Matériel** : les stands sont mis à disposition sans matériel
> **Tente** : garden cotage type aluminium - parquet - toit blanc - 3 rideaux blancs - 1 rideau arcade
> **Nature des stands** : exposition et/ou commercialisation

Les informations concernant le Surfing Village seront relayées sur l'application de l'évènement. Pour cela, il sera nécessaire de fournir le logo de l'entreprise (format PDF), le lien du site web et des réseaux sociaux (Facebook / Twitter).



Tentes garden cotage



Parvis sud - Grande Plage de Biarritz

123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

3
CONDITIONS GÉNÉRALES & MODALITÉS

> OFFRES

Deux possibilités proposées :

> Tente entière : 25 m^2
> Demi-tente : 12,5 m^2

Le village sera ouvert du 20 au 28 Mai, tous les jours de 10h à 19h. Les espaces sont fournis à nu, il sera nécessaire de prévoir votre matériel. Le village sera sous surveillance d'un gardien hors des horaires d'ouvertures.
Il sera possible d'avoir accès à un coffret électrique sur demande, et internet est inclus.

> DEMANDER UN ESPACE

Pour obtenir un stand sur le Surfing Village vous devez envoyer un dossier remplissant les conditions suivantes :

> Retourner la **fiche de résetvation de tente complétée** (annexe à ce dossier)
> Présiser la **surface souhaitée**
- tente de 25 m^2 : 5.000 € TTC
- demi-tente de 12,5 m^2 : 3.000 € TTC

> Chèque d'**acompte de 50 %** à la commande, à inclure avec le dossier
à l'ordre de : *FFSurf*

> Chèque de **caution de 1.500 €** en cas de dégradation du matériel
à l'ordre de : *FFSurf*

> Attestation d'assurance RC professionnelle

Les dossiers sont à retourner complets **avant le Mercredi 12 Avril** à 17H au siège de la FFSurf :
123 Boulevard de la Dune - 40 150 Hossegor

Une commission d'élus étudiera les dossiers le Jeudi 13 Avril afin de déterminer la qualité de la demande, ainsi que le lien avec le milieu sportif et du surf. Vous serez informés des décisions prises lors de cette commission et un contrat de location sera envoyé aux entreprises retenues.

Si la candidature est acceptée, le chèque d'acompte sera alors encaissé. Le règlement du **solde sera à effectuer par chèque au plus tard le Lundi 1 Mai**.
Si la candidature est refusée, le dossier vous sera retourné avec le chèque d'acompte et la caution.

Avant le 1er Mai, il faudra fournir le logo de l'entreprise (PDF), le lien du site web et des réseaux sociaux (Facebook / Twitter) à destination de l'application de l'évènement.

> INSTALLATION & RANGEMENT

La présence sur l'ensemble des jours d'ouverture du village est obligatoire, de 10h à 19h.

> L'installation sera à effectuer le **Vendredi 19 Mai à partir de 14h**
> Les stands devront être libérés le **Dimanche 28 Mai après 19h**

123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

4
CONTACT



Responsable village

>> Quentin RAIMBAULT
quentin.raimbault@surfingfrance.com
06.58.38.63.19



123 BOULEVARD DE LA DUNE – 40150 HOSSEGOR - TÉL : 05 58 43 55 88 – FAX : 05 58 43 60 57
WWW.SURFINGFRANCE.COM – CONTACT@SURFINGFRANCE.COM
N° SIRET : 305 462 616 00056 – CODE APE : 8551Z

FICHE DE RÉSERVATION DE TENTE DANS LE « SURFING VILLAGE »

ISA WSG 2017

ISA WORLD SURFING GAMES 2017 DU 20 AU 28 MAI - BIARRITZ GRANDE PLAGE

Ce document a été réalisé de façon a être dynamique. Vous pouvez le compléter sous format PDF

(Cadre réservé à l'administration)

> NOM DU STAND (ENSEIGNE) :

Adresse de la société :
Code postal : Ville :
N° immatriculation :
Nom du responsable : Tel. :
Mail :
Facebook (société) : Twitter :

Merci de préciser les articles que vous souhaitez exposer et/ou vendre sur votre stand :

.....

Choix de tente

Nomination	Quantinté	Prix unitaire	Prix total
Tente de 5 m x 5 m		5.000 €	
½ tente de 5 m x 5 m		3.000 €	
		TOTAL	

Je désire bénéficier de l'électricité :

OUI / NON

Toutes les tentes feront 5mX5m livrées avec bâches latérales et couverture toiture chapiteau, extincteurs à disposition, wi-fi disponible sur site. Gardiennage sécurisé durant toute la durée de l'évènement 24h/24h.

Conditions de règlement :

> Avant le 12 avril 2017

Dossier à envoyer à la Féderaion Française de Surf avec :

- fiche de réservation de tente
- premier règlement de 50%
- assurance RC professionnelle

Ces dossiers seront étudiés par une **commission d'attribution** qui se tiendra le **jeudi 13 avril 2017** au siège de la Fédération Française de Surf.

Les contrats seront envoyés par email après décision de la commission.

> Avant le 1er mai 2017

Dossier à envoyer à la Fédération Française de Surf :

- contrat signé
- caution de 1.500 €
- solde du règlement (50 % restant)
- logo de l'entreprise (en PDF)

Engagement de l'exposant :

Je soussigné (nom et prénom en majuscule) :
Déclare louer sous réserve d'admission le stand précisé ci-dessus, dont l'emplacement sera défini par l'organisateur.

M'engage, ainsi que la firme au nom de laquelle cette demande est présente :

A joindre le chèque à la présente demande, libellé au nom Fédération Française de Surf
A effectuer le règlement global dans les conditions fixées ci-dessus et de se soumettre sans appel aux conditions du contrat
A respecter l'horaire d'arrivée des exposants pour l'installation
A respecter l'emplacement et le matériel mis à ma disposition. Toute dégradation sera a ma charge
A occuper mon stand durant toutes les heures d'ouverture du SURF VILLAGE
A prévoir mon assurance
A ne pas déménager mon stand avant l'horaire prévu par l'organisateur
A respecter l'emplacement prévu par l'organisateur pour mon stand
A quitter le SURF VILLAGE sur demande de l'organisateur si une de ces conditions n'était pas respectée, sans que cela entraine une compensation, ou un remboursement

Certifie être assuré pour ma responsabilité civile professionnelle (joindre OBLIGATOIREMENT attestation d'assurance)
M'engage à souscrire auprès d'une société notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des biens m'appartenant et exposés et ce tant pendant toute la durée du SURF VILLAGE qu'au cours des opérations de montage et démontage.
Ce contrat comportant une clause de renonciation à tout recours contre l'organisateur couvrira l'ensemble des risques encourus des biens m'appartenant, notamment ceux du vol, de casse ou de perte, d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux, d'attentats, de vandalisme, de tempête et grêle, de perte d'exploitation.
Déclare renoncer personnellement à tout recours contre l'organisateur en cas de dommages quelconques subis ou provoqués.

Date et signature :